



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Communiqué
Pour publication immédiate

L'OIIQ s'associe au projet de réduction de l'usage du tabac

Montréal, le 31 mai 2005 - Dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac qui se tient aujourd'hui sous le thème *Les professionnels de la santé et la lutte anti-tabac*, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) est fier de participer à la réduction de l'usage du tabac. Présentes auprès de tous les groupes d'âge et dans tous les milieux, les infirmières peuvent en effet jouer un rôle significatif dans la cessation tabagique.

Toutes les infirmières, qu'elles travaillent par exemple en milieu scolaire, en périnatalité ou en milieu hospitalier, peuvent amorcer une intervention en cessation tabagique auprès des fumeurs et les sensibiliser aux méfaits du tabac.

Dans son plan d'action dans la lutte contre le tabac, l'OIIQ collabore actuellement à l'enquête de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) réalisée auprès des infirmières sur les pratiques de counselling en abandon du tabac et prévoit offrir un atelier thématique dans le cadre de son congrès annuel 2005 pour présenter les résultats de cette enquête. L'OIIQ élaborera des lignes directrices pour la pratique à l'intention des infirmières et planifiera des activités de formation ou des ateliers s'adressant à des clientèles infirmières spécifiques, en collaboration avec l'INSPQ. Il prévoit aussi participer à des événements spéciaux tels la *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac*, la *Journée mondiale sans tabac* et le *Défi j'arrête*, de publier des textes sur le sujet dans la revue *Perspective infirmière* et de diffuser de l'information via son site Web.

L'OIIQ reconnaît que le tabagisme est un problème inquiétant et soutient les mesures restrictives proposées dans le cadre de la modification de la *Loi sur le tabac*. L'OIIQ est donc en faveur de l'accroissement des lieux où il est interdit de fumer.

L'OIIQ est aussi pour l'interdiction de fumer à proximité de l'entrée des lieux où il est interdit de fumer, notamment les hôpitaux. L'OIIQ appuie l'interdiction de l'usage du tabac sur les terrains des écoles primaires et secondaires du Québec, l'école étant un environnement social et non seulement un lieu d'apprentissage académique. Enfin, l'OIIQ croit que la clef de la réussite de l'atteinte des objectifs de la lutte contre le tabac réside dans la promotion contre le tabagisme auprès des jeunes et exige un véritable investissement de la part du ministère en ressources humaines et financières.

« Nous invitons l'ensemble des infirmières à conjuguer leurs efforts dans leur milieu de travail, de renforcer leur engagement pour ainsi contribuer à réduire l'ampleur du tabagisme au Québec », a souligné la présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers.

Ce n'est pas d'hier que l'Ordre s'implique à ce niveau. L'OIIQ est déjà engagé dans la lutte contre le tabac depuis plusieurs années. En 1996, il faisait connaître sa position sur le tabac dans un mémoire intitulé *La lutte contre le tabagisme – Un choix de société*, prêchant pour une politique globale du tabac. L'OIIQ a également participé à la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac et siège sur le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS). Il endossait, en 1999, la position de la Coalition québécoise sur le contrôle du tabac. De nombreux textes ont traduit la position de l'Ordre dans différents médias et publications spécialisées.

L'OIIQ représente plus de 68 000 membres et a comme mission principale d'assurer la protection du public en contrôlant, notamment, l'exercice de la profession infirmière par ses membres.

-30-

Source : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Information : Chantal Charron, attachée de presse
(514) 935-2505, poste 225, ou cellulaire (514) 895-1987